

Extrait du registre d'écrous de la prison de Corbeil (1768)
Cote : B/743

Premierem[en]t
Robert de Courville

- 1 - Registre contenant cinquante feuillets cottés
- 2 - et paraphez par premier et dernier par nous, Jean
- 3 - Paul Robert Decourville, avocat au
- 4 - Parlement, commissaire nommé par arrest de
- 5 - la Cour pour exercer la justice en
- 6 - la prévosté et chatellenie royale de
- 7 - Corbeil ; sur lequel registre Antoine Pinard
- 8 - dit La Ferté concierge de la geole des prisons
- 9 - de cette prevosté sera tenu d'écrire de sa main
- 10 - et sans aucunt blanc, les jours d'entrée et
- 11 - de sortie des prisonniers, soit pour crimes
- 12 - ou pour telle autre choses que ce soit, avec
- 13 - leurs noms, ages, qualités, surnoms et
- 14 - demeures et les noms de l'huissier, brigadier,
- 15 - exempt, sergent, cavallier ou autres officiers
- 16 - qui les auront arrestés et constitués prisonniers.
- 17 - Mettra aussy par forme d'inventaire les
- 18 - papiers, hardes, meubles, épées, cannes ou
- 19 - batons dont lesdits prisonniers pourront
- 20 - estre munis et dont sera dressé procès

- 21 - verbal par l'exempt ou autres qui feront
- 22 - lesdits emprisonnemens et qui sera
- 23 - assisté de deux témoins qui signeront
- 24 - avec luy sondit procès verbal pour ensuite
- 25 - et à l'instant estre tous lesdits effets qui
- 26 - pourront servir à la preuve du procès,
- 27 - tenus par le geolier au greffe et le
- 28 - surplus rendu à l'accusé qui signera
- 29 - ledit inventaire et ledit procès verbal ou
- 30 - ou du refus duquel mention sera faite
- 31 - sur lun et sur l'autre. Enjoignons au geolier
- 32 - nous donner et au p^[rocurer] du roy aussitot
- 33 - l'emprisonnement, avis d'iceluy et audit p^[rocurer]
- 34 - du roy coppies des écroues et recommandation
- 35 - et à tous autres officiers de la competance
- 36 - de qui pourront estre lesdits prisonniers,
- 37 - et de ne laisser sortir aucuns desdits
- 38 - prisonniers sans jugement, sentence ou ordre
- 39 - de justice ou de personne ayant dignité
- 40 - et caractere suffisans.
- 41 - Enjoignons pareillement aud[it] geolier
- 42 - décrire sur le present registre, ce qu'il
- 43 - recevra de chacun prisonnier chaque jour

44 - pour gites, geolages et nourriture dont il
45 - leur donnera ses quittances et finalem[en]t
46 - d'exécuter de point en point et faire observer
47 - aux prisonniers, les déclarations du roy,
48 - ordonnance de mil six cent soixante dix
49 - et autres depuis intervenues, arrest et
50 - reglement de la Cour et notamment celuy
51 - du premier septembre mil sept cent
52 - dix sept pour la police des prisons et droits
53 - de geolles sous les peines et amandes cy
54 - portées, le tout tant pour les prisonniers et
55 - arrestés pour crimes que pour toutte autres
56 - choses et ce pour obvier aux abus que les
57 - deffaut d'enregistrement pourront occasionner.
58 - Fait à Corbeil ce ~~vingt six~~ premier
59 - octobre mil sept cent soixante huit.

Rayés trois mots nuls

Robert de Courville